



Carolyne Bois
Esthéticienne

VOUS AVEZ DIT COSMÉTIQUES BIO ?

Cet article a pour but de vous introduire à un sujet complexe qui pourrait facilement faire l'objet d'un livre. Cependant, voici quelques trucs simples à garder en mémoire lors de votre prochain shopping beauté.

Depuis quelques années nous assistons à une explosion dans le monde des cosmétiques dit « **BIO** » et de nombreuses compagnies voient le jour régulièrement. Le côté positif : cela amène de la diversité et du choix pour les consommateurs. Côté négatif : cela crée une opportunité pour les compagnies moins scrupuleuses de se lancer dans la pratique du « greenwashing » (*on y reviendra plus tard*).

Premier fait à noter : la distinction entre un cosmétique biologique et un cosmétique naturel; les produits biologiques sont des produits naturels alors que les produits naturels ne sont pas nécessairement biologiques.

Qu'est-ce qu'un vrai cosmétique biologique?

Un cosmétique biologique fait appel à des matières premières naturelles issues de l'agriculture biologique. De plus, pour qu'il soit reconnu « **BIO** », il doit respecter des règles de fabrication (*méthodes d'extraction et obtention des extraits*), de composition et de tests répondant aux chartes des organismes de certification et doit être certifié par un ou plusieurs de ces derniers. Exemples : **Écocert, Québec Vrai, BDIH, NaTrue, Cosmébio**.

Certains organismes qui certifient les cosmétiques naturels (ex: BDIH) interdisent aussi les molécules synthétiques (*artificielles*) créées par l'homme. Plusieurs organismes existent et ils ont tous un cahier de charge différent, plus ou moins sévère, élaboré et restrictif quant à la composition des produits.

Deuxième fait à noter : aucun organisme de certification ne certifie une entreprise ou une gamme. **La certification s'applique à chaque produit**. Alors il se peut qu'au sein de cette entreprise il s'y retrouve des produits certifiés et d'autres qui ne le sont pas.

Pourquoi choisir un cosmétique biologique?

Les mêmes raisons pour lesquelles nous choisissons des aliments issus de l'agriculture biologique s'appliquent pour les cosmétiques. Il en va, à long terme, de notre santé et celle de la planète. Les organismes de certification ont des restrictions en ce qui a trait aux ingrédients qu'ils autorisent. Alors vous pouvez être assuré que des ingrédients nocifs, cancérigènes, perturbateurs endocriniens, des OGM, des ingrédients pétro-chimiques ne se retrouvent pas dans la formulation. Donc le travail a été fait pour vous et vous n'aurez

nul besoin de vous transformer en chimiste avant de faire votre choix.

Pour en savoir plus sur toutes les exigences et critères propres à chacun des principaux organismes, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

Écocert : www.ecocert.com/cosmétique-écologique-et-biologique

NaTrue : natrue.org/fr

Québec Vrai : quebecvrai.org

CosméBio : cosmebio.org/fr/

BDIH (cosmétiques naturels) : www.kontrollierte-naturkosmetik.de/fr/cosmetiques_naturels.htm

Là où ça se complique...le « greenwashing »

Le monde des certifications biologiques n'est certes pas parfait et certaines compagnies choisissent de ne pas certifier leurs produits malgré le fait qu'ils contiennent des ingrédients qui sont certifiés bio (*ces ingrédients sont identifiés par un astérisque, en général*). Un des facteurs qui influence ce choix est notamment le coût élevé de la certification. Malheureusement, cela crée une opportunité pour certaines entreprises moins honnêtes de profiter de cette situation. Elles incluent dans leurs produits un ou deux ingrédients certifiés bio et complètent avec des ingrédients de mauvaise qualité et/ou toxiques. Elles peuvent ensuite mettre en œuvre des stratégies marketing laissant l'impression aux consommateurs qu'elles sont « **BIO** » (*souvenez-vous de la définition du début*). Cependant, toute compagnie qui choisit cette option devrait rester honnête et clair dans son discours.

Quelques points pour vous guider dans vos choix : vérifiez si le produit ciblé comporte une certification (*indiqué par un logo*).

Si oui, laquelle? Si vous le désirez vous pouvez aller sur le site de cet organisme et vous pourrez connaître les détails de ce qui se cache derrière ce beau logo (*la liste ci-dessus pourra vous être utile*).

Est-ce que le pourcentage d'ingrédients bio est mentionné sur le produit choisi (*une compagnie sérieuse et honnête sera fière d'indiquer ce genre d'information*).

Lors de votre magasinage...

On vous présente un produit comme étant bio : demander le nom de l'organisme qui le certifie. Prenez connaissance de la liste des ingrédients.

Si vous avez des questions ou voulez discuter de ce sujet, n'hésitez pas à venir me voir en magasin. Il me fera plaisir de répondre à vos questions !

Santé et Beauté !

